

■ **Fiduciaire des Bastions, Marcel Oberholzer, Gil Bastian succ.**, à Genève (FOSC du 08.12.1998, p. 8391). Le chef de la maison a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 27.11.2001  
Journal no 376 du 10.01.2002  
(00296494 / CH-660.0.327.993-7)